

## **Atelier « Festivités ».**

Responsable : **Jean-Paul H.**

Adjoint : **Evelyne**

Equipe :

Le responsable (et son équipe) organise le déroulement de la **soirée festive**, en coordination avec l'atelier restauration et cafétéria quand cette soirée vient prolonger le repas du samedi soir. Il fait le choix de l'orchestre, du **DJ**, ou d'une autre animation ; il fait établir des devis et propose ses choix au comité de préparation (contrat et engagements divers relevant de la signature d'un mandataire désigné de l'Union AA). **Le contrat a été signé** en même temps que la signature pour la structure **le 8 avril 2016**

Même si c'est le BSG qui est en charge de la déclaration à la SACEM (depuis 2014), ainsi que de son règlement, il appartient aux responsables des ateliers festivités et trésorerie de lui communiquer tous les éléments indispensables à sa rédaction.